

## LIMINAIRE

---

CAHIERS DE SPIRITUALITÉ IGNATIENNE 131 (2011), p. 5-7

Tous les jours, les médias nous présentent une crise. Certaines de ces crises n'effleurent que l'opinion publique alors que d'autres – crises alimentaires, écologiques, financières – menacent viscéralement les sociétés. En interrogeant la crise des institutions, le présent *CSI* vise des organes essentiels à la vie physique et spirituelle des collectivités.

Entre la spiritualité et la crise institutionnelle, quel rapport ? La spiritualité n'est-elle pas étrangère à la présente situation de crise ? Nous affirmons, au contraire, qu'elle y travaille de l'intérieur. Pour l'apercevoir, le regard doit cependant traverser les formes d'institutions que nous connaissons – les religieuses, plus particulièrement – et se poser sur la logique institutionnelle. Les contributions rassemblées ici démystifient cette logique et révèlent le rôle qu'elle entretient avec la spiritualité.

Le sociologue JEAN-FRANÇOIS FILION montre d'abord comment l'institution, qui est souvent assimilée à une instance oppressive, s'avère un principe constructif pour l'individu comme pour la collectivité. L'institution ouvre à l'individu un horizon de sens qui soutient sa réflexivité et accompagne sa quête d'autonomie. Cette autonomie et cette réflexivité profitent en retour à l'institution puisqu'elles fournissent à celle-ci un apport critique, utile à son propre renouvellement. Elles peuvent aussi être réinvesties en dehors de celle-ci – en suscitant notamment la création d'autres institutions. Bref, l'institution n'a pas sa fin en elle-même mais participe à un dessein collectif plus large.

E.-MARTIN MEUNIER illustre cette logique à partir du contexte québécois. L'élite intellectuelle issue de l'éducation des clercs a permis le renouvellement critique de l'Église d'ici en préparant un accueil favorable aux réformes de Vatican II. Mais cette élite critique, devenue mouvement anticlérical, a aussi engendré en-dehors de cette Église des institutions pour un projet collectif plus large : le devenir-moderne de la société canadienne française et québécoise.

Par ailleurs, la force sociale critique alimentée par l'institution peut aussi se retourner, par un jeu pervers, contre son principe même. Ainsi, remarque encore E.-MARTIN MEUNIER, non seulement l'anticléricalisme québécois s'est mué en charge globale contre l'Église, mais il a été peu à peu absorbé dans le procès «de la légitimité du pouvoir de toutes les institutions». Le rejet en bloc du principe d'institution qui s'exprime aujourd'hui dans le phénomène général de l'individualisme n'est pas étranger aux crises que nous traversons.

La logique institutionnelle exposée ne s'apparente-t-elle pas à une logique de coopération ? Selon ANDRÉ MARTIN, l'éducation à la coopération, en se jumelant à l'expérience pratique de la coopérative, contribue à l'autonomisation et à l'éveil citoyen. La coopérative est une alternative à l'entreprise où peut se renouveler la fidélité aux idéaux de liberté, d'autonomie et d'égalité, les assises de nos institutions démocratiques.

Pour ANNE FORTIN, la crise est l'effet d'une déconnexion du langage de l'institution et des pratiques vécues. Il y a crise lorsque le discours de l'institution devient une parole automatique qui n'est adressée à personne et ne suppose l'écoute de personne. Autrement dit, il y a crise lorsque l'institution ne suppose aucun Autre. La spiritualité s'envisage comme le travail de l'Autre au cœur des relations humaines. Cette hypothèse est une ressource inestimable pour interroger la place de la spiritualité tant à l'échelle des institutions qu'à l'échelle des relations interpersonnelles.

Nous avons exploré quelques facettes de cette hypothèse lors d'un échange avec DENIS ROBITAILLE, responsable de la création d'un lieu de mémoire pour les Augustines du Québec. L'originalité du

projet qu'il nous décrit réside dans la place qui y est faite à l'Autre au nom d'une gratuité. Le lieu de mémoire ne se servira pas de l'hospitalité augustine comme d'une marque de commerce ou d'un faire-valoir – même si, rappelons-le, les Augustines ont légué à la population québécoise douze institutions dites hospitalières. S'observe plutôt une démarche de mise en acte de l'hospitalité, une volonté de «réinstituer» l'hospitalité dans l'interaction des sujets de la culture séculière. Le lecteur des *Cahiers* y reconnaîtra une «spiritualité en travail».

Deux auteurs déploient un regard ignatien sur notre problématique. ANNE FORTIN réfléchit à la façon dont les Exercices d'Ignace mettent exemplairement en acte la spiritualité en «maintenant l'ouverture à une Parole qui échappe mais qui met chacun en mouvement». Le père HENRI MADELIN, sj, traite de la tension entre le charisme individuel et la réalité institutionnelle à partir du cas d'Ignace de Loyola et du «fameux secret» de la vitalité de la Compagnie de Jésus.

Ces réflexions sont suivies de la recension, préparée par VÉRONIQUE LANG, d'un ouvrage de Jean-Philippe Calame sur l'accompagnement spirituel.

Deux événements ont marqué l'équipe de rédaction des *Cahiers de spiritualité ignatienne* lors des derniers mois. Étienne Pouliot a quitté la direction de la revue après quatre années; il a reçu de nouvelles responsabilités d'enseignement à l'université. En juillet dernier, Madeleine Laliberté, rjm, membre du comité de rédaction, est décédée. Au terme de ce numéro, quelques mots de reconnaissance leur sont adressés au nom de l'équipe de rédaction des *CSI* et au nom des collaborateurs du Centre de spiritualité Manrèse.

**Isabelle Dalcourt**